



handicap
international

Rapport financier

2024



1

PARTIE

Rapport financier
Réseaux



LE MOT DE LA TRÉSORIÈRE

Consolider notre action grâce à une gestion rigoureuse

En 2024, **notre activité atteint un niveau historique, avec un volume de programmes de près de 195 M€,** contre 180 M€ en 2023. La multiplication des crises de haute ou moyenne intensité continue de nous mobiliser fortement. **Malgré des contextes d'accès aux populations de plus en plus difficiles, nous avons réussi à maintenir un niveau d'intervention soutenu.**

Nous avons poursuivi nos actions avec 14,6 M€ en Ukraine, 15,2 M€ en Syrie et 9,9 M€ auprès des réfugiés soudanais au Tchad. Nous sommes également intervenus directement au Soudan (0,7 M€). Dans les territoires palestiniens occupés (notamment à Gaza), nos activités ont fortement progressé, passant de 2,7 M€ en 2023 à 9,4 M€ en 2024. Notre engagement est resté fort au Yémen (7,9 M€) ainsi qu'en République démocratique du Congo (8,6 M€). La collecte 2024 a connu un ralentissement en fin d'année, avec le décalage de l'encaissement de certains legs à 2025. Néanmoins, **la générosité du public reste élevée avec 58,2 M€ collectés,** soit une baisse modérée de 5,5 M€ par rapport à 2023. Dans le même temps, **les financements publics institutionnels ont progressé de 16,3 M€, atteignant 193 M€.**

Le résultat net de notre réseau fédéral est légèrement excédentaire (+ 1,2 M€), grâce à l'utilisation de fonds dédiés collectés en 2022 pour l'Ukraine, à la contribution des bailleurs aux frais de fonctionnement, à de bons résultats financiers et à des effets de change favorables.

Cet excédent permet de renforcer nos réserves, désormais à 58,5 M€, soit 2,6 mois d'activité.

Ce socle financier est essentiel pour absorber les aléas et les défis de financement à venir et garantir la continuité de nos actions.

Par ailleurs, **nos frais de fonctionnement demeurent maîtrisés** à 6 % des dépenses et les frais de recherche de fonds stables à 9 %. **85 % des ressources, soit 229 M€, sont affectés aux missions sociales.**

Face à l'arrêt d'une brutalité sans précédent, depuis janvier 2025, de la majorité de nos projets financés par des fonds publics américains et aux réductions annoncées par d'autres bailleurs, **nous restons pleinement engagés pour assurer le déploiement de nos missions sociales au service des populations les plus vulnérables.**

Claire VAUDRAY-RADISSON

Les principes de financement et de gestion de HI

DIVERSITÉ DES SOURCES DE FINANCEMENT

Pour préserver son indépendance et pérenniser son action, HI a fait le choix de s'appuyer sur plusieurs sources de financement :

- en premier lieu, la générosité du public, grâce aux dons, au parrainage solidaire, aux legs, aux ventes d'artisanat, de produits issus du commerce solidaire et de produits-partage ;
- ensuite, les subventions provenant de bailleurs tels que des organismes publics (Nations unies, Union européenne, agences régionales ou nationales de coopération internationale) ou des organismes privés (fondations, associations, entreprises) ;
- enfin, la valorisation de son expertise et de ses savoir-faire auprès des agences gouvernementales et des organismes internationaux, via les activités d'expertise-conseil.

En raison de son choix d'une structure de financement mixte (provenant de la générosité du public et des bailleurs) et de son activité internationale dans des contextes de crise, de catastrophe, de reconstruction et de développement, les comptes de HI ne sont pas comparables à ceux d'autres types d'associations.

LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC, UN FINANCEMENT VITAL

Les fonds issus de la générosité du public permettent non seulement de financer directement la mise en œuvre des programmes, mais ont également un effet de levier pour réunir des fonds complémentaires qui permettent de mettre en œuvre des actions de plus grande ampleur. En effet, les bailleurs n'accordent généralement le financement d'un programme que si l'association peut déjà en financer une partie grâce aux fonds issus de la générosité du public. Celle-ci est le moteur du financement des activités de HI.

LA MUTUALISATION DES DONS POUR UNE PLUS GRANDE ÉQUITÉ

Depuis toujours, HI a pour principe de ne pas affecter

les dons à un programme donné (sauf engagements spécifiques auprès des donateurs et donatrices et dans le cas du parrainage solidaire) mais de les mutualiser, sur l'ensemble de ses programmes.

Cela permet de mobiliser immédiatement les fonds là où les besoins sont les plus importants ou les plus urgents. Cette mutualisation des dons est complémentaire d'une pratique d'affectation des financements dédiés par les bailleurs de fonds à des projets spécifiques.

UNE POLITIQUE DE RÉSERVES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Pour assurer sa sécurité financière et celle des actions qu'elle entreprend, HI constitue des réserves en fonds propres et en trésorerie. Ces réserves permettent de faire face aux éventuelles fluctuations des ressources. Elles servent aussi à financer le besoin en fonds de roulement engendré par le décalage entre la réalisation des activités et les règlements des bailleurs. Elles donnent à l'organisation la liberté d'initiative et l'autonomie d'action indispensables pour mettre en œuvre ses missions sociales. Enfin, ces réserves permettent de financer des projets de développement stratégique de l'organisation.

LA TRANSPARENCE FINANCIÈRE

HI a fait de la transparence financière un principe de gestion, dans l'objectif de pouvoir rendre compte à tout moment de l'utilisation des fonds qui lui sont confiés. Au-delà de leurs propres contrôles internes, la Fédération et les huit associations nationales de l'organisation se soumettent à de nombreuses vérifications externes. Les comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes dans chacun des pays concernés, puis les comptes combinés font l'objet d'une certification par le commissaire aux comptes de la Fédération, le cabinet d'audit Mazars. Par ailleurs, des rapports financiers sont établis sur l'utilisation des fonds octroyés par les bailleurs, et ils font souvent l'objet d'audits externes.

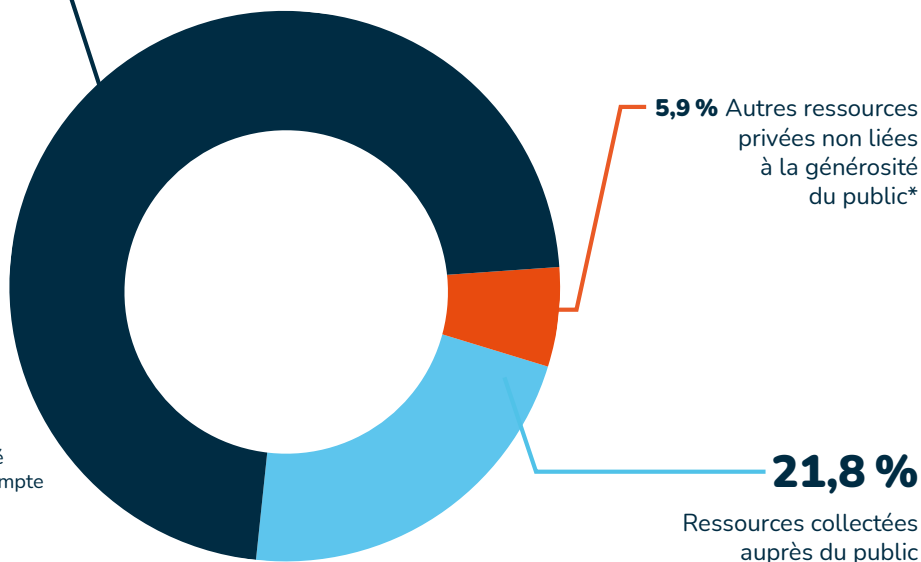
Enfin, la Cour des comptes peut contrôler la Fédération, tout comme l'association française, dont les sièges sont établis en France.

Origine des ressources

72,3 %

Subventions
et autres concours publics

N.B. (*) : Dans le diagramme ci-contre, calculé sur la base des ressources de l'exercice du compte de résultat par origine et destination (CROD), le produit des ventes du commerce solidaire, soit 2 050 K€, n'est pas pris en compte.



Contributions de la Fédération et des associations nationales aux ressources du réseau international HI

Le réseau fédéral permet à HI de développer et de diversifier :

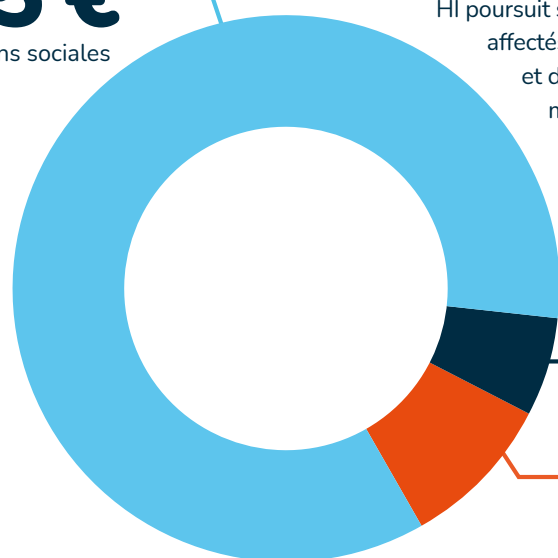
- ses ressources financières, institutionnelles et privées ;
- ses ressources humaines, par le recrutement de volontaires et de salariés expatriés ;
- ses compétences techniques, par l'apport de nouveaux savoir-faire.



Pour 100 € dépensés au cours de l'exercice par le réseau HI*

85 €

Missions sociales



HI poursuit ses efforts pour conserver **un équilibre essentiel** entre les emplois affectés aux missions sociales et ceux affectés aux frais de fonctionnement et de recherche de fonds. Depuis de nombreuses années, l'association met tout en œuvre pour que ce ratio soit conservé.

En 2024, ce ratio est stable avec 85 % des emplois (229 millions d'euros) affectés aux missions sociales. La part des frais de recherche de fonds et celle des dépenses de fonctionnement sont également stables, respectivement à 9 % et 6 %.

6 €
Frais de
fonctionnement

9 €
Frais de recherche
de fonds

N.B. : Dans le diagramme ci-contre, calculé sur la base des emplois de l'exercice du compte de résultat par origine et destination (CROD), le coût du commerce solidaire, soit 1 196 K€ de coûts directs intégrés dans la rubrique « frais de recherche de fonds » et 77 K€ de frais de fonctionnement, ne sont pas pris en compte.

* Le réseau HI est constitué de la Fédération, des huit associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse), d'un bureau en Autriche et de l'institut HI pour l'action humanitaire.

Méthodologie d'élaboration du compte de résultat par origine et destination (CROD) et du CER*

À compter des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2020, les personnes morales de droit privé à but non lucratif doivent appliquer le règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 qui succède au règlement CRC n° 99-01 du 16 février 1999, modifié par les règlements suivants ANC n° 2020-06 et n° 2022-04.

Ce règlement prévoit, entre autres, la production de plusieurs tableaux, dont le **compte de résultat par origine et destination (CROD) qui intègre l'ensemble des emplois et des ressources engagées par le réseau HI**. Issu du CROD, le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) précise désormais uniquement l'origine des ressources collectées auprès du public et leur emploi sur

l'exercice par l'association.

Sur la base de principes comptables communs, ces tableaux sont établis à partir de la comptabilité analytique de chaque entité de l'organisation HI et en conformité avec la réglementation en vigueur.

Chacune des rubriques des emplois est constituée des coûts directs et des frais de gestion des activités concernées.

Le coût du personnel international et celui du personnel national sont imputés directement au niveau du programme concerné.

Les coûts engagés dans les actions d'éducation au développement relèvent de la mission sociale et sont classés dans cette rubrique. C'est le cas notamment des coûts des campagnes internationales pour

interdire les mines et les bombes à sous-munitions (BASM), ainsi que pour mettre fin aux bombardements de civils (campagne EWIPA).

Les coûts relatifs à l'information du grand public (par exemple, ceux liés au site internet) sont intégrés dans la rubrique « Frais de fonctionnement ».

Les coûts et produits exceptionnels de l'exercice sont intégrés dans chaque rubrique du CROD.

Enfin, la rubrique « Dont générosité du public » a été calculée par différence entre le coût de chaque rubrique des emplois et les autres ressources affectées (fonds institutionnels, principalement).

* Le siège de la Fédération HI étant basé en France, nous reprenons ici la réglementation française.

CROD — Compte de résultat par origine et destination

Au 31.12.2024, en milliers d'euros.

Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

A — Produits et charges par origine et destination

	EXERCICE 2024		EXERCICE 2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 – Produits liés à la générosité du public	58 154	58 154	63 662	63 662
2 – Produits non liés à la générosité du public	17 906	–	16 653	–
3 – Subventions et autres concours publics	193 265	–	176 949	–
Total des ressources de l'exercice	269 325	58 154	257 264	63 662
4 – Reprises sur provisions et dépréciations	3 076	–	4 354	–
5 – Utilisations des fonds dédiés antérieurs	2 655	2 655	1 556	1 556
Total des produits	275 056	60 809	263 174	65 218
CHARGES PAR DESTINATION				
1 – Missions sociales	228 939	38 611	212 159	36 204
2 – Frais de recherche de fonds	24 585	16 852	23 722	20 704
3 – Frais de fonctionnement	15 370	–	16 135	240
Total des emplois de l'exercice	268 894	55 463	252 016	57 148
4 – Dotations aux provisions et dépréciations	3 570	–	1 444	–
5 – Reports en fonds dédiés de l'exercice	1 404	1 404	973	973
Total des charges	273 868	56 867	254 433	58 121
Excédent ou déficit	1 188	3 942	8 741	7 097

B — Contributions volontaires en nature

	EXERCICE 2024		EXERCICE 2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 – Contributions volontaires liées à la générosité du public	5 583	5 583	3 844	3 844
2 – Contributions volontaires non liées à la générosité du public	–	–	–	–
3 – Concours publics en nature	–	–	–	–
Total des produits	5 583	5 583	3 844	3 844
CHARGES PAR DESTINATION				
1 – Contributions volontaires aux missions sociales	1 655	1 655	1 383	1 383
2 – Contributions volontaires à la recherche de fonds	2 207	2 207	1 308	1 308
3 – Contributions volontaires au fonctionnement	1 721	1 721	1 153	1 153
Total des charges	5 583	5 583	3 844	3 844

CER — Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

Au 31.12.2024, en milliers d'euros.

Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS PAR DESTINATION		
1 – Missions sociales	38 611	36 204
2 – Frais de recherche de fonds	16 852	20 704
3 – Frais de fonctionnement	–	240
Total des emplois de l'exercice	55 463	57 148
4 – Dotations aux provisions et dépréciations	–	–
5 – Report en fonds dédiés de l'exercice	1 404	973
Excédent de la générosité du public de l'exercice	3 942	7 097
TOTAL	60 809	65 218
RESSOURCES PAR ORIGINE		
1 – Ressources liées à la générosité du public	58 154	63 662
Total des ressources de l'exercice	58 154	63 662
2 – Reprises sur provisions et dépréciations	–	–
3 – Utilisations des fonds dédiés antérieurs	2 655	1 556
Déficit de la générosité du public de l'exercice	–	–
TOTAL	60 809	65 218
Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	47 740	41 095
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	3 942	7 097
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-752	-452
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	50 930	47 740

Produits liés à la générosité du public : tous les dons ponctuels, les dons par prélèvement automatique, les dons issus du parrainage solidaire, le mécénat, les legs, etc., collectés dans l'année.

Produits non liés à la générosité du public : financements institutionnels privés provenant des fondations et des associations, revenus du commerce solidaire, autres produits.

Subventions et autres concours publics : financements obtenus auprès des organismes internationaux (dont l'Union européenne et les Nations unies), ainsi que des subventions publiques obtenues notamment dans les pays où sont implantées les associations nationales du réseau.

Missions sociales : programmes mis en œuvre par HI dans le monde et ensemble des services du siège liés à la coordination des missions. Un programme est composé de plusieurs projets.

Frais de recherche de fonds : comprennent les coûts des diverses campagnes d'appel au don et de la recherche des fonds institutionnels publics et privés.

Frais de fonctionnement : regroupent tous les frais engagés par les services à caractères généraux, ainsi que les frais d'information et de sensibilisation du grand public, comme le site internet de l'association.

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés) : constituent le « stock initial des dons ». Celui-ci correspond à la part des fonds propres provenant de la collecte auprès du public et non utilisée lors des exercices précédents.

Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés) : constituent le « stock final des dons » non utilisés à la fin de l'année. Ce stock, intégré dans les fonds propres, contribue à la sécurité financière indispensable à la pérennité des missions sociales.

Répartition des dépenses liées aux missions sociales : 229 millions d'euros

Ces tableaux sont directement issus des comptes annuels de HI. De ce fait, les pourcentages ont été arrondis.

Asie

45,1 millions d'euros

Afghanistan	25,52 %
Bangladesh	20,92 %
Cambodge	3,57 %
Inde	1,59 %
Laos	6,85 %
Myanmar (Birmanie)	6,83 %
Népal	6,65 %
Pakistan	6,90 %
Philippines	7,37 %
Sri Lanka	0,85 %
Thaïlande	5,45 %
Vietnam	7,50 %

Amérique centrale et du Sud

18,5 millions d'euros

Bolivie	2,96 %
Colombie	56,08 %
Cuba	4,69 %
Haïti	23,73 %
Honduras	0,24 %
Pérou	2,15 %
Venezuela	10,15 %

Afrique et océan Indien

78,7 millions d'euros

Bénin	2,75 %
Burkina Faso	7,45 %
Éthiopie	6,63 %
Kenya	4,28 %
Madagascar	5,39 %
Mali	8,56 %
Mozambique	3,49 %
Niger	4,99 %
Ouganda	4,44 %
République centrafricaine	7,24 %
République démocratique du Congo	11,88 %
République du Soudan du Sud	3,12 %
Rwanda	4,34 %
Sénégal / Guinée-Bissau	4,42 %
Sierra Leone	1,94 %
Somalie	1,83 %
Soudan	1,06 %
Tchad	13,85 %
Togo	2,34 %

Afrique du Nord et Moyen Orient

58,9 millions d'euros

Égypte	3,26 %
Irak	6,61 %
Jordanie	10,50 %
Liban	8,15 %
Maroc	4,35 %
Syrie	28,29 %
Territoires palestiniens occupés	18,39 %
Tunisie	5,37 %
Yémen	15,08 %

Europe

15,9 millions d'euros

Ukraine	100 %
---------	-------

Divers sièges

11,8 millions d'euros

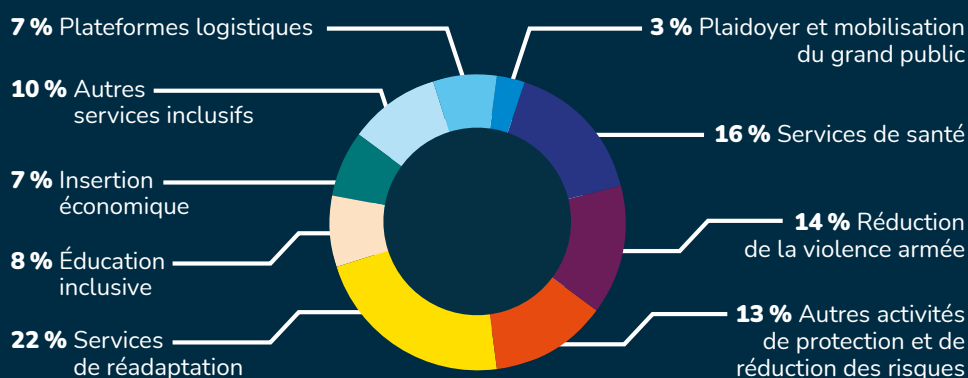
Campagne internationale pour interdire les mines et EWIPA*	38,69 %
Institut Handicap International	3,06 %
Mobilisation pour les droits des personnes handicapées (EAD)	20,90 %
Autres missions sociales nationales	37,35 %

* EWIPA : campagne de plaidoyer pour réduire l'impact des armes explosives en zones peuplées.

Ventilation par thématique du volume des missions sociales

**Total missions sociales :
229 millions d'euros**

N.B. : Dans le diagramme ci-contre, calculé sur la base des emplois de l'exercice du compte de résultat par origine et destination (CROD), les coûts directement liés à la coordination des missions (dont les coûts de pilotage et de supports) sont répartis sur les programmes selon une règle de calcul validée par le commissaire aux comptes de HI.



Bilan combiné du réseau HI

Au 31.12.2024, en milliers d'euros.

Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

Actif	2024	2023
Actif immobilisé ¹	17 898	19 042
Créances bailleurs ²	232 965	264 677
Créances reçues par legs ou donations ²	5 892	4 773
Autres stocks et créances ²	29 928	29 235
Trésorerie ³	69 635	65 102
Écarts de conversion actif	752	615
TOTAL DE L'ACTIF	357 070	383 444

Passif	2024	2023
Fonds propres ⁴	58 476	57 298
Fonds reportés liés aux legs ou donations	6 482	6 093
Fonds dédiés ⁵	1 768	2 970
Provisions pour risques et charges ⁶	5 511	4 239
Dettes des legs ou donations ⁷	3 451	2 985
Dettes bailleurs ⁷	27 619	17 544
Autres dettes ⁷	33 287	30 884
Produits constatés d'avance sur les financements institutionnels ⁸	219 417	261 366
Écarts de conversion passif	1 059	65
TOTAL DU PASSIF	357 070	383 444

À compter du 1^{er} janvier 2020, l'ensemble des legs et donations sont comptabilisés dès la date d'acceptation par le conseil d'administration dans les comptes spécifiques en tant qu'actifs et passifs.

Dès lors qu'un contrat de subvention (attribué par des bailleurs institutionnels d'origine publique ou privée) est signé, la totalité de cette subvention est comptabilisée en produit, avec constatation en contrepartie d'une créance vis-à-vis du bailleur à l'actif du bilan. À la clôture des comptes, le produit est ajusté aux dépenses réalisées sur l'exercice : la fraction de la subvention rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice dans un compte « Produits constatés d'avance bailleurs de fonds ». La créance vis-à-vis du bailleur est quant à elle ajustée au cours de l'exercice sur la base des versements du bailleur.

-
- 1- Actif immobilisé :** bâtiments, véhicules, matériel informatique, etc., aussi bien au siège que sur le terrain.
 - 2- Stocks et créances :** valeur des marchandises en stock/argent dû par les clients et les bailleurs de fonds.
 - 3- Trésorerie :** argent disponible immédiatement pour les besoins de l'association. Une partie de ces fonds est placée en SICAV, sans risque.
 - 4- Fonds propres (nouvelle dénomination des fonds associatifs) :** fonds de sécurité constitués depuis la création de l'association. Ils sont intégrés presque en totalité dans la trésorerie et permettent de financer les actions en attendant le versement des fonds par les bailleurs.
 - 5- Fonds dédiés sur dons affectés :** fonds affectés à des actions précises et n'ayant pas été utilisés dans l'année.
 - 6- Provisions pour risques et charges :** fonds provisionnés pour couvrir des litiges en cours ou des risques éventuels sur des contrats de financement.
 - 7- Dettes :** sommes dues auprès des fournisseurs, des caisses sociales, et fonds avancés par les bailleurs institutionnels et non utilisés dans l'année.
 - 8- Produits constatés d'avance sur les financements institutionnels :** montant des financements institutionnels acquis non encore utilisés dans l'année.



2

PARTIE

Rapport financier
France



LE MOT DU PRÉSIDENT & DE LA TRÉSORIÈRE

L'année 2024 a été marquée par des défis d'une ampleur exceptionnelle et par des bouleversements sans précédents pour le monde de l'humanitaire.

Nos équipes ont dû faire face à des crises humanitaires complexes et à un contexte international critique. Nos interventions se sont ainsi intensifiées dans plusieurs zones de crise, notamment à Gaza, au Soudan et en Haïti. Forts de notre expertise et de l'engagement de nos équipes, nous avons pu déployer des opérations d'urgence tout en consolidant nos dispositifs d'intervention. Nos équipes sont ainsi intervenues dans près de 58 pays.

Le respect du Droit international humanitaire (DIH) a continué d'être gravement mis à mal, notamment à Gaza et en Ukraine, non seulement par des régimes autoritaires, mais aussi par des démocraties. Face à ces violations, nous avons redoublé d'efforts pour défendre le respect du DIH, en menant un plaidoyer renforcé aux échelons local et international. Plus que jamais, nous sommes déterminés à élever notre

voix afin de garantir la protection des populations civiles affectées par les conflits.

Par ailleurs, assurer la sécurité de nos équipes est une priorité absolue. En 2024, nous avons dû faire face à des attaques directes contre nos collaborateurs et collaboratrices, ainsi que contre nos infrastructures.

Pour faire face à ces défis, nous avons pu compter sur la générosité des donateurs privés, qu'ils soient donateurs individuels, partenaires entreprises ou fondations. Cette année, leur solidarité a été une nouvelle fois au rendez-vous avec 42,1 millions d'euros collectés en France.

Les années qui viennent ne seront pas simples pour nombre d'entre nous, et pour de nombreuses populations à travers le monde. Un des défis majeurs qui nous attend concerne le financement de l'aide internationale. Les coupes budgétaires américaines,

brutales et inédites, annoncées début 2025, s'ajoutent aux réductions déjà engagées par plusieurs bailleurs européens. Le fossé entre les besoins humanitaires et les financements disponibles n'a déjà jamais été aussi grand, et il va continuer de se creuser.

Dans ce contexte incertain, le soutien de nos donateurs fidèles est particulièrement précieux. Voilà pourquoi, une nouvelle fois, les membres du Conseil d'Administration, tous les salariés de l'association France et, au-delà, tous les membres de notre réseau se joignent à nous pour les remercier de leur fidélité et de leur générosité.

**XAVIER DU CREST DE VILLENEUVE
& ELISABETH WINTER**

Président France & Trésorière France
de Handicap International

Chiffres 2024

RESSOURCES

Des ressources à hauteur de 70,3 M€, en hausse de 6,4 M€ par rapport en 2023.

La générosité du public constitue 62 % des ressources (hors recettes d'activités commerciales) de l'association.

La collecte auprès du grand public est un marché de plus en plus concurrentiel où le recrutement de nouveaux donateurs devient complexe. Handicap International sait pouvoir compter sur ses donateurs les plus fidèles, qui sont de plus en plus généreux. Soucieux de notre impact environnemental et avec une volonté constante de respecter le souhait de nos donateurs et donatrices, nous sommes attentifs à rationaliser le rythme de nos sollicitations, notamment nos envois papier.

La collecte réalisée auprès des grands mécènes, fondations et entreprises continuent sa croissance, avec un total de 1,4 M€, reflet de la qualité des échanges avec nos généreux philanthropes.

Les versements de la Fondation Vivre Debout sont en hausse de 2%.

Le commerce solidaire représente 2 M€ des recettes, ce qui est stable par rapport à 2023.

Les fonds publics pèsent pour leur part 25,7 M€, soit 38 % des recettes. Ils sont en très forte hausse de 52 % par rapport à l'année dernière. Malheureusement, les coupes importantes du budget français de l'aide publique au développement laissent envisager un avenir plus sombre.

EMPLOIS

Des missions sociales à hauteur de 58,6 M€, soit une augmentation de 6,9 M€.

Les ressources collectées et rétrocédées à la Fédération dans l'année ont été affectées à 100 % aux missions sociales du réseau. C'est le fruit d'une gestion rigoureuse et suivie des coûts. Les frais de fonctionnement sont de 1,05 M€, en baisse de 15%. Les frais de recherche de fonds liés à l'appel à la générosité du public sont de 9,5 M€.

En 2024, pour chaque euro investi dans la collecte, l'association obtient 4,41 € nets grâce à la générosité des donateurs.

La répartition géographique des projets menés reste globalement stable, avec une présence accrue dans les zones de crises aiguës, Ukraine, crise syrienne et plus largement le Moyen-Orient.

Plus globalement, participant pour 25,5% en 2024 aux ressources du réseau fédéral, l'association française reste un important contributeur au financement des missions sociales de HI.

2024 : une année en demi-teinte

En 2024, le monde aura été marqué par l'escalade du conflit à Gaza, et ses répercussions dans la région, notamment au Liban. La générosité du public, habituellement très réactive aux catastrophes humanitaires sur lesquelles Handicap International déploie toute son expertise, a été relativement discrète. Le sentiment d'impuissance face aux nombreux conflits de haute intensité en cours explique peut-être cette mobilisation timide.

Les encaissements de legs ont également connu un léger trou d'air en 2024, dû à des tensions sur le marché de l'immobilier, qui ont rendu difficile la vente du patrimoine de certains de nos généreux testateurs. Avec 4,5M€ de legs et libéralités encaissés en 2024, Handicap International France est en retrait de 27% par rapport à 2023.

Pour autant, Handicap International sait compter sur une base solide de donateurs et donatrices, qui renouvelle chaque année leur engagement et qui permet de continuer à appareiller, soigner, inclure, plusieurs millions de bénéficiaires, encore en 2024. Merci à eux !

CROD — COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Ce tableau est directement issu des
comptes annuels de HI France.
De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

A — Produits et charges par origine et destination en K€

PRODUITS PAR ORIGINE	EXERCICE 2024		EXERCICE 2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1 - Produits liés à la générosité du public	41 848	41 848	44 500	44 500
1.1 Cotisations sans contreparties	3	3	2	2
1.2 Dons, legs et mécénats	41 350	41 350	43 955	43 955
- Dons manuels	35 674	35 674	36 857	36 857
- Legs, donations et assurances-vie	4 531	4 531	6 237	6 237
- Mécénats	1 145	1 145	861	861
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	495	495	543	543
2 - Produits non liés à la générosité du public	2 674	-	2 353	-
2.1 Cotisations avec contreparties	-	-	-	-
2.2 Parainage des entreprises	-	-	-	-
2.3 Contribution financières sans contrepartie	583	-	185	-
2.4 Autres produits non liées à la générosité du public	2 091	-	2 168	-
3 - Subventions et autres concours publics	25 705	-	16 869	-
4 - Reprises sur provisions et dépréciations	111	-	34	-
5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs			146	146
TOTAL	70 338	41 848	63 902	44 646
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	58 614	31 571	51 528	33 787
1.1 Réalisées en France	3 262	2 741	3 407	2 980
Action réalisées par l'organisme	3 262	2 741	3 407	2 980
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger	55 352	28 830	48 121	30 807
Action réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	55 352	28 830	48 121	30 807
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	10 674	9 460	11 062	9 662
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	9 489	9 460	9 579	8 179
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	1 186	-	1 483	1 483
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 046	814	1 229	1 133
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	4	-	83	-
5 - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	-	-	-	-
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	-	-	-	-
TOTAL	70 338	41 845	63 902	44 582
EXCÉDENT OU DÉFICIT	0	4	0	64

CER — COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI France.
De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

Emplois par destination

EMPLOIS DE L'EXERCICE	2024	2023
1 – Missions sociales	31 803	33 787
1.1 – Réalisées en France	2 741	2 980
• Actions réalisés par l'organisme	2 741	2 980
• Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-	-
1.2 – Réalisées à l'étranger	29 062	30 807
• Actions réalisés par l'organisme	-	-
• Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	29 062	30 807
2 – Frais de recherche de fonds	9 227	9 662
• Frais d'appel à la générosité du public	9 227	8 179
• Frais de recherche d'autres ressources	0	1 483
3 – Frais de fonctionnement	814	1 133
Total des emplois	41 845	44 582
4 – Dotations aux provisions et dépréciations	-	-
5 - Report en fonds dédiés de l'exercice	-	-
Excédent de la générosité du public de l'exercice	4	64
TOTAL	41 848	44 646

Ressources par origine

RESSOURCES DE L'EXERCICE	2024	2023
1 – Ressources liées à la générosité du public	41 848	44 500
1.1 – Cotisations sans contrepartie	3	2
1.2 – Dons, legs et mécénat	41 350	43 955
• Dons manuels	35 674	36 857
• Legs, donations et assurances-vie	4 531	6 237
• Mécénat	1 145	861
1.3 – Autres ressources liées à la générosité du public	495	543
Total des ressources	41 848	44 500
4 – Reprises sur provisions et dépréciations	-	-
5 – Utilisations des fonds dédiés antérieurs	-	146
Déficit de la générosité du public de l'exercice	-	-
TOTAL	41 848	44 646

Ressources reportées liées à la générosité du public

	2023	2022
RESSOURCES REPORTÉES LIEES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIEÉS)	4 152	4 088
(+) excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	4	64
(+) investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-	-
RESSOURCES REPORTÉES LIEES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIEÉS)	4 156	4 152

Produits liés à la générosité du public : tous les dons ponctuels, les dons par prélèvement automatique, les dons issus du parrainage solidaire, le mécénat, les legs, etc. collectés dans l'année.

Produits non liés à la générosité du public : financements institutionnels privés provenant des fondations et des associations, revenus du commerce solidaire, autres produits.

Subventions et autres concours publics : financements obtenus auprès des organismes internationaux (dont l'Union européenne et les Nations unies), ainsi que des subventions publiques obtenues notamment dans les pays où sont implantées les associations nationales du réseau.

Missions sociales : programmes mis en œuvre par HI dans le monde et ensemble des services du siège liés à la coordination des missions. Un programme est composé de plusieurs projets.

Frais de recherche de fonds : comprennent les coûts des diverses campagnes d'appel aux dons et la recherche des fonds institutionnels, publics et privés.

Frais de fonctionnement : regroupent tous les frais engagés par les services à caractères généraux, ainsi que les frais d'information et de sensibilisation du grand public, comme le site internet de l'association.

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés) : constitue le « stock initial des dons ». Il correspond à la part des fonds propres provenant de la collecte auprès du public et non utilisée lors des exercices précédents.

Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés) : constitue le « stock final des dons » non utilisés à la fin de l'année. Ce stock, intégré dans les fonds propres, contribue à la sécurité financière indispensable à la pérennité des missions sociales.

Actif	2024	2023	Passif	2024	2023
Actif immobilisé ¹	108	13	Fonds propres ⁵	4 187	4 160
Actif immobilisé legs ^{1a}	3 276	3 222	Fond reportés sur legs ⁶	4 678	4 255
Autres stocks & créances ²	2 811	2 526	Provisions pour risques et charges ⁷	49	158
Créances reçues par legs ^{2a}	4 734	3 513	Dettes sur legs ⁸	3 333	2 430
Créances bailleurs	583	27	Dettes bailleurs		
Créances auprès du réseau fédéral ³	2 248	1 365	Autres dettes ⁹	3 926	2 674
Trésorerie ⁴	2 413	3 011			
TOTAL DE L'ACTIF	16 173	13 677	TOTAL DU PASSIF	16 173	13 677

À compter du 1^{er} janvier 2020, l'ensemble des legs et donations sont comptabilisés, dès la date d'acceptation par le conseil d'administration, dans les comptes spécifiques en tant qu'actifs et passifs.

Dès lors qu'un contrat de subvention (attribué par des bailleurs institutionnels d'origine publique ou privée) est signé, la totalité de cette subvention est comptabilisée en produit, avec constatation en contrepartie d'une créance vis-à-vis du bailleur à l'actif du bilan.

À la clôture des comptes, le produit est ajusté aux dépenses réalisées sur l'exercice : la fraction de la subvention rattachée à des exercices futurs est inscrite, à la clôture de l'exercice, dans « Produits constatés d'avance bailleurs de fonds ». La créance vis-à-vis du bailleur est quant à elle ajustée, au cours de l'exercice, sur la base des versements du bailleur.

1. Actif immobilisé : fonds commercial, matériel informatique et les immobilisations financières.

1a. Actif immobilisé legs : immobilisations reçues par legs et destinées à être cédées.

2. Autres stocks et créances : valeur des marchandises en stock / argent dû par les clients.

2a. Créances reçues par legs : concernent les créances bancaires dont le montant reste à encaisser à l'issue des liquidations ou ventes des actifs.

3. Créances auprès du réseau fédéral : excédents de trésorerie transférés à la Fédération Handicap international pour une gestion optimisée des placements à moyen ou long terme du réseau.

4. Trésorerie : argent disponible immédiatement pour les besoins de l'association. Elle concerne nos comptes courants et nos comptes du livret. Une partie de ces fonds est placée, sans risque.

5. Fonds propres : fonds de sécurité constitués depuis la création de l'association. Ils sont intégrés presque en totalité dans la trésorerie et permettent de financer les actions.

6. Fonds reportés sur legs : partie des ressources non encore encaissées à la clôture de l'exercice. Ces ressources sont reportées au compte de résultat au cours des exercices suivants au fur et à mesure de la réalisation du legs.

7. Provisions pour risques et charges : fonds provisionnés pour couvrir des litiges en cours ou des risques éventuels.

8. Dettes sur legs : obligations résultant des stipulations du testateur et non libérées.

9. Autres dettes : sommes dues auprès des fournisseurs et des caisses sociales.

Financements français acquis en 2024

Agence Française de Développement (AFD)

8 104 678 €

HI a reçu un total de 8 104 678 € de financements de l'AFD, en tant que chef de file ou sous-contractant.

Parmi ces financements, un appui pluriannuel de 3 960 000 € a permis la poursuite du projet multi-pays « Vers un accès inclusif à l'éducation et à la formation professionnelle, et la construction d'une société attentive à la santé mentale et aux droits des personnes », mis en œuvre dans six pays : Sénégal, Bénin, Liban, Madagascar, Sierra Leone et Togo.

En complément, une subvention de 210 000 € a été accordée pour un projet de solidarité durable et de relance dans les territoires affectés par le séisme au Maroc.

Centre de Crise et de Soutien (CDCS)

16 673 684 €

Le CDCS a financé 13 projets, pour un montant total de 16 673 684 €, dans lesquels HI est intervenu en tant que chef de file ou partenaire.

Ces financements ont notamment permis à HI de renforcer le soutien logistique et les capacités des acteurs humanitaires intervenant auprès des populations vulnérables dans les districts de Cox's Bazar et Barishal, au Bangladesh (400 000 €) ; conduire, en Ouganda, un projet visant à promouvoir la santé reproductive inclusive et l'autonomisation des personnes réfugiées dans le camp de Nakivale à Kampala (500 000 €) ; HI met également en œuvre, en Éthiopie, une réponse inclusive de lutte contre les mines dans les zones touchées par le conflit dans la région du Tigré (1 900 000 €).

Le CDCS soutient également HI au Myanmar à travers un projet mis en œuvre en consortium avec Première Urgence Internationale, visant à apporter une assistance multisectorielle complète aux populations affectées par la crise dans le sud-est du pays (350 000 €).

En République Démocratique du Congo, HI a bénéficié d'un financement de 1 000 000 € pour la mise en place d'une réponse d'urgence en assistance médicale et psychosociale auprès des populations déplacées affectées par les crises au Petit Nord-Kivu.

Au Venezuela, un financement de 500 000 € a permis de mettre en œuvre un projet d'assistance intégrée en faveur des populations les plus vulnérables touchées par la crise, dans la municipalité de Páez (État d'Apure).

En Haïti, HI a reçu un appui de 400 000 € pour un projet logistique (Atlas Logistique) afin de mettre à disposition de la communauté humanitaire un service de logistique humanitaire efficient adapté au contexte haïtien, visant à répondre aux besoins les plus critiques générés par la crise humanitaire en cours.

Enfin, grâce aux financements du CDCS, des actions ont été mises en œuvre en Syrie (1,5 M €) et en Palestine (1,5 M€), tant sur la santé, la réadaptation, la protection qu'en matière d'actions contre les mines et de services logistiques mutualisés.

Financements français acquis en 2024

Expertise France

227 349 €

En 2024, HI a bénéficié d'un soutien de 227 349 € de la part d'Expertise France, dans le cadre du projet pluriannuel « Actions utiles, efficaces, accessibles, peu coûteuses et rapides en matière de santé », mis en œuvre au Laos.

Ambassades de France

440 005 €

L'Ambassade de France au Maroc a soutenu HI à hauteur de 60 000 € pour une intervention d'assistance humanitaire auprès des migrants en situation de vulnérabilité dans la région de Casablanca-Settat.

HI a également bénéficié d'un financement de 305 559 € via l'Ambassade de France à Madagascar pour un projet portant sur la responsabilité sociale des universités et l'employabilité, visant à positionner la formation comme un levier d'intégration et d'insertion professionnelle dans une approche inclusive.

De même, l'Ambassade de France en Équateur a financé un projet d'éducation inclusive à hauteur de 7 000 €.

Autres fonds publics français

241 663 €

Plusieurs collectivités locales ont également contribué aux différentes missions sociales en France et à l'étranger, à hauteur de 241 663€.

Fonds privés français

336 330 €

En 2024, la Fondation de France a apporté un soutien à HI à hauteur de 246 412 €, incluant notamment un projet mis en œuvre en Syrie, intitulé « Fourniture de services de réadaptation multidisciplinaire pour les communautés touchées par les conflits et les catastrophes. », pour un montant de 100 000 €.

La fondation Firdaous Charity a également contribué à hauteur de 69.918 € pour un projet d'appui psychosocial et de distribution de produits de première nécessité aux enfants de Gaza affectés par le conflit.

Les partenaires financiers de HI France pour l'année 2024

Les partenaires cités ci-dessous
contribuent à hauteur de 15 000 €
minimum en don financier ou de 5 000 €
minimum en don en nature

Entreprises & fondations

- Antalis
- APRES...
- Arcole
- Association CEGOS Groupe
- Chalhoub Group
- Clairefontaine Rhodia
- Firdaous Charity France
- Fond'actions Initiatives for Humanity
- Fondation Antoine de Saint-Exupéry pour la Jeunesse
- Fondation Pierre Bellon
- Fondation Renault
- Fondation Septodont
- Fonds «Somme Battlefields for Peace» porté par Essentiem et Somme Tourisme
- Indie Location
- Kollé
- Les Prods
- Lucien Colas
- Marion Lavallez El

- New Beat Production
- Panini
- Pilot'events
- Premys Colas
- Studio Lamadone

Organismes publics

- Préfecture du Rhône
- Ville de Lyon
- Ville de Nice

Médias

- 1HEALTHMEDIA
- Amaury Media
- Cambium Media
- CMI Media
- Euronews et Africanews
- France Télévisions
- Giraudy
- Groupe 1981
- Groupe Canal +
- Groupe M6
- Groupe TF1

- Infopro digital
- Kamat Régie
- La Tribune dimanche
- Make my mag
- Mediawan
- Multipresse
- Phenix Groupe
- Reworld Media
- RFE
- RMC BFM
- So presse
- TV Tours Val de Loire

Agences de communication

- ACTI / Naga
- Les Gens et Vous
- Procidis

Handicap International remercie également :

- Act responsable qui sensibilise, éduque et échange autour de notre cause

- La Fondation Innovation et Transitions qui abrite la Fondation Vivre Debout — Handicap International
- Les afficheurs et les médias qui ont accordé des espaces publicitaires gracieux à l'association
- Les distributeurs pour le référencement gracieux du Sac à Sapin, du Kit Protège-Livres et du Coffret de Pochettes Cadeaux
- Les autres entreprises notamment les PME membres du Club1000
- Les banques partenaires pour les dispositifs d'épargne solidaire qu'elles proposent à leurs clients

Conseil d'administration France en 2025/2026

BUREAU

PRÉSIDENTE

Pauline RESTOUX
Présidente de société

TRÉSORIÈRE

Elisabeth WINTER
Directrice financière

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Jean-Paul BURNIER
Avocat d'affaires

MEMBRES

Brice CHAMBARD
Président de société

Grégory CUILLERON
Chef cuisinier

Elisabeth DA SOUZA
Directrice du mécénat

Lionel FLASSEUR
Directeur général

Jean-Philippe RIDON
Concepteur Rédacteur

Guy TISSERANT
Chef d'entreprise

Louis VEYRET
Président de société

PRÉSIDENT D'HONNEUR

Jean-Noël SERSIRON
Médecin retraité

Rapport financier 2024

Directeur de la publication
Xavier du Crest de Villeneuve
Président HI France

Directrice de la rédaction
Marie Ève Bugnet — *Directrice HI France*

Coordination, rédaction
Adeline Aubert, Sabrina Montanvert

Maquette, exécution
Bérangère Malon-Bourgeois

Iconographie
Laethicia Lamotte

Photo de couverture
© T. Adnan / HI